

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le 1^{er} mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 février 2018,

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	5	0	5

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LENOBLE Monique, LOURADOUD Patricia, MENUCELLI Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, ROGER Edouard, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

TESSIER Marie-Claude suppléante de MUZETTE Thierry.

Membres ayant donné pouvoir :

BODIN Pascal donne pouvoir à TERRIER Gilles, CHABANAT Christine donne pouvoir à PONS Gérard, PAQUET Laurent donne pouvoir à CHADELAUD Michel, SIMON Isabel donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, VERGNE Didier donne pouvoir à LENOBLE Monique.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents :

CAMBOU Stéphane, DEVAUX Nathalie, DUPUY Nathalie, LACOUTURIERE Michel, SERRU Marie Claire.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

STATUT ET COMPETENCE

Délibération n° 02 – 2018 : Désignation des représentants de la Communauté de Communes au Syndicat Le Lac de Vassivière

Considérant que suite à la loi NOTRE, la Communauté de Communes a dû se substituer de droit aux communes de Beaumont-du-Lac, Nedde et Peyrat-le Château pour leur participation au Comité Syndical mixte du Lac de Vassivière et de l'EPIC Office de Tourisme Le Lac de Vassivière.

Vu les statuts du 13 janvier 2011 du Syndicat Mixte le Lac de Vassivière,

Vu la délibération du Conseil Syndical du Mixte le Lac de Vassivière du 05 décembre 2017,

Considérant qu'il faut désigner 5 représentants, que 6 candidatures ont été reçues par le Président,

Considérant qu'il a été procédé à un vote à bulletins secrets, que le résultat du vote a donné les résultats suivants :

.../...

.../...

Inscrits.....	33
Présents	23
Pouvoirs :	05
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	28
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	28
Majorité absolue.....	14
Ont obtenu :	

- Dominique BAUDEMONT : 25
- Stéphane CAMBOU : 13
- Bruno GARDELLE : 16
- Jean Pierre FAYE : 28
- Monique LENOBLE : 28
- Pierre POURCHET : 27

Les membres du Conseil Communautaire, après avoir voté, désignent comme représentants la Communauté de Communes au Syndicat Le Lac de Vassivière :

- Monsieur Dominique BAUDEMONT
- Monsieur Bruno GARDELLE
- Monsieur Jean Pierre FAYE
- Monsieur Monique LENOBLE
- Monsieur Pierre POURCHET

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 05 mars 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : 13/3/18
Publié le : 13/3/18

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS

